

DOSSIER DE PRESSE

Séance Plénière du Conseil régional du Grand Est

Jeudi 21 mars 2024

SOMMAIRE

En Grand Est, tous à vélo !

Un schéma régional pour encourager la pratique cyclable p.3

ORCHIDEE : un bilan positif vers une commande publique durable et responsable p.5

La Région renforce son engagement pour l'éducation des lycéens p.7

Fonds européens : un bilan exemplaire en Région Grand Est p.8

En Grand Est, tous à vélo !

Un schéma régional pour encourager la pratique cyclable

Dans une ère où la conscience environnementale et la recherche de modes de déplacement plus respectueux sont devenues des impératifs, le Grand Est se distingue en adoptant un schéma directeur cyclable cohérent et ambitieux. Fruit d'un travail collaboratif important avec l'ensemble des départements et des territoires, cette initiative porte une ambition claire : ouvrir la voie vers un avenir où le vélo devient un vecteur de qualité de vie et du dynamisme local.

S'appuyant sur le Plan Vélo 2022-2028 de 125 millions d'euros, ce schéma constitue un pont essentiel entre les schémas européens/nationaux et locaux/départementaux. En intégrant les véloroutes européennes et nationales, en créant des liaisons entre les bassins de vie et les grandes centralités, il répond à une variété de pratiques, allant du déplacement quotidien à l'excursion touristique, en passant par les voyages itinérants à vélos sur plusieurs pays.

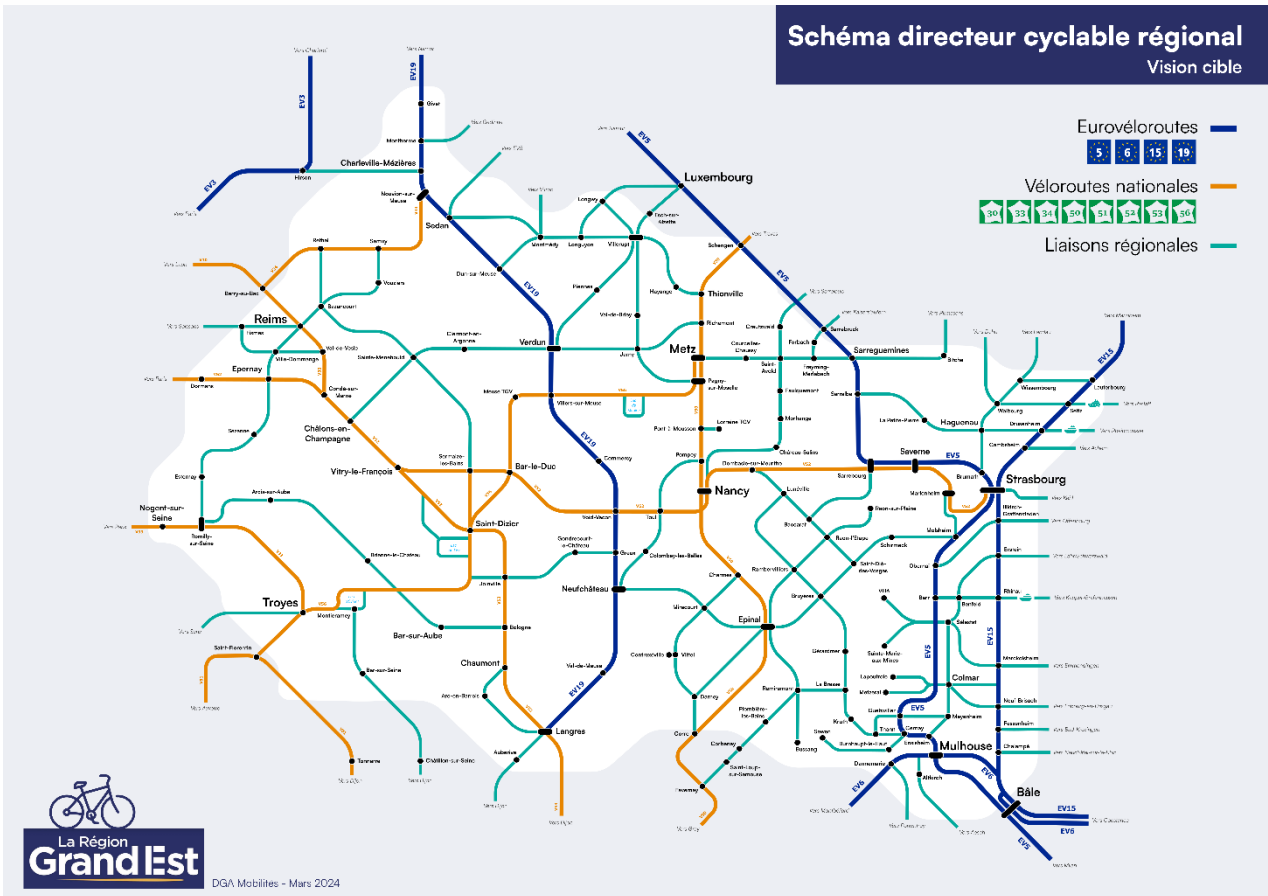
Avec 6 320 km d'itinéraires planifiés, dont plus de 60 % déjà réalisés, ce schéma représente une avancée significative vers une infrastructure cyclable de qualité. Il offrira des trajets sécurisés et praticables par tous, avec plus de 40 liaisons externes ouvrant vers les régions voisines et les pays frontaliers. La flexibilité est au cœur de sa conception, permettant aux collectivités locales d'adapter les tracés selon les spécificités territoriales.

Avec 95 millions d'euros inscrits, le volet « mobilités douces » du Contrat de Plan Etat-Région, en cours de finalisation, sera prioritairement mobilisé pour réaliser les itinéraires inscrits au schéma. La Région s'engage par ailleurs, via son [dispositif de soutien au vélo du quotidien](#) et à travers une enveloppe de 10 euros par habitant (soit 55 millions d'euros pour toute la Région) à l'échelle des Autorités Organisatrices des Mobilités, à financer les itinéraires cyclables d'intérêt local, garantissant ainsi une couverture complète et équilibrée du territoire.

En savoir plus sur le Plan Vélo 2022-2028 :

<https://www.grandest.fr/mobilite-durable/tous-a-velo/plan-velo-2022-2028/>

Schéma directeur cyclable régional
Vision cible



ORCHIDEE : un bilan positif vers une commande publique durable et responsable

Dans un monde en perpétuelle évolution, où les enjeux environnementaux, sociaux et économiques sont au cœur des préoccupations, la Région se positionne comme un acteur engagé. Elle intègre une approche transversale de la durabilité dans l'ensemble de ses politiques, y compris dans les marchés publics, agissant là où elle le peut.

Ainsi, en 2022, plus de 530 marchés ont inclus des clauses sociales, dépassant les exigences de la Loi Climat et Résilience, générant plus de 316 000 heures de travail pour les publics les plus éloignés de l'emploi, notamment ceux de l'intégration des acteurs de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) et du secteur du handicap.

Dans une perspective environnementale, 365 marchés en 2023 ont intégré des critères durables, couvrant plus de 60 % du volume d'achats.

Sur le plan économique, le soutien aux acteurs locaux et la simplification des procédures ont ouvert de nouvelles opportunités aux TPE et PME de la région grâce au Business Act Grand Est qui a permis de déployer trois actions phares : le dispositif Apoge, le réseau de la commande publique et la charte de la commande publique.

Des outils efficaces ont été mis en place pour suivre ces engagements, comme une plateforme collaborative pour les clauses sociales, un outil d'empreinte économique et géographique des achats, ainsi qu'un logiciel de calcul carbone.

La Région Grand Est continue son engagement vers une commande publique respectueuse de l'environnement, socialement inclusive et économiquement viable, tout en explorant de nouvelles pistes d'innovation et de collaboration pour façonner un avenir encore plus durable et prospère.

ORCHIDEE

Données résumées pour les années 2022/23

Le pilotage et l'animation

- Un Comité de pilotage dédié
- Un service dédié au sein de la Direction de l'Achat Public (Service appui aux politiques d'achats)
- Une équipe dédiée au sein du Service Performance Energétique et Expertise Patrimoniale de la Direction de l'Immobilier et de la Maîtrise d'Ouvrage)
- Une coordination régionale sur le volet social et des conventions avec les facilitateurs de clauses sociales
- Une co-animation avec Grand Enov+ de la charte de la commande publique en appui aux acheteurs publics

Le pilier social

- 530 marchés avec une clause sociale
- 46% du volume d'achats
- 320 000 heures de travail, soit 200 équivalents temps pleins
- Des marchés réservés aux structures de l'insertion et du secteur protégé
- Une offre de service des facilitateurs de clauses sociales sur l'ensemble de la Région, la seule région sans « zone blanche »

Les outils

- Une plateforme collaborative avec les facilitateurs de clauses sociales
- Un outil d'empreinte économique et géographique des achats
- Un nouveau système d'information des achats déployé progressivement en 2024
- Un outil de calcul carbone des achats
- Une check liste, des fiches, des formations et des bibliothèques de documents à destination des services acheteurs

Le pilier environnemental

- 600 marchés avec une clause environnementale
- 60% du volume d'achats
- Des clauses-type mobilisables sur les segments d'achats récurrents
- Des modalités diversifiées sur les autres segments d'achat : spécifications techniques, labels, conditions d'exécution, critères de sélection des offres

Le pilier économique

- 568 M € mandatés en 2022, dont:
77% auprès d'entreprises locales (435 M €)
72% auprès des TPE et PME (406 M €)
- Des mesures pour faciliter l'accès des plus petites entreprises
- Une simplification administrative
- Des conditions financières adaptées
- Moins de 13 jours de délai moyen de paiement aux fournisseurs
- Des actions conduites en partenariat avec Grand Enov+



La Région renforce son engagement pour l'éducation des lycéens

La Région Grand Est se mobilise pour offrir à tous les lycéens des formations, des qualifications, des parcours de réussite. En plus de leur mission d'enseignement, les lycées jouent un rôle essentiel dans la transmission des valeurs de la République. Ils constituent des espaces privilégiés de vie et de dialogue pour les jeunes. C'est pourquoi la Région agit concrètement en fixant une ambition éducative à la hauteur de ces enjeux, pour offrir aux lycéens les moyens de construire leur identité et leur citoyenneté de manière avisée et épanouie. Une enveloppe de 2,8 millions d'euros a été adoptée ce jour afin de mettre en œuvre des projets phares dans les lycées du Grand Est.

Dans le cadre de sa politique éducative, la Région Grand Est a défini sept objectifs prioritaires :

- ✓ Soutenir les projets des établissements répondant à l'ambition éducative régionale et favoriser les dynamiques collectives entre établissements.
- ✓ Doubler l'ambition régionale en faveur du devoir de mémoire pour les lycéens.
- ✓ Défendre la liberté d'expression et la laïcité.
- ✓ Favoriser la compréhension de l'autre, sa culture et ses cultes.
- ✓ Valoriser l'excellence de la formation professionnelle par la culture.
- ✓ Promouvoir la lecture et l'accès à la culture.
- ✓ Agir pour relever le défi des enjeux environnementaux et contribuer à l'évolution des pratiques des lycéens et des établissements.

Quelques exemples d'actions

Pour favoriser le vivre ensemble et la citoyenneté, plusieurs actions ont été mises en place par la Région, comme la formation des délégués et des éco-délégués, l'éducation aux médias, l'égalité entre les femmes et les hommes, la prévention de la santé ou encore la lutte contre toutes les formes de discrimination. Au total, ce sont environ 2000 projets qui sont organisés au sein des lycées cette année, mobilisant 60 000 lycéens.

Le renforcement du devoir de mémoire occupe également une place centrale. En doublant son ambition sur cette thématique, la Région offre désormais à 600 lycéens la possibilité de participer au programme éducatif proposé par le mémorial de la Shoah, incluant un voyage d'étude au camp d'Auschwitz. De nombreux autres projets éducatifs permettent aux élèves de visiter des lieux de mémoire tels que le camp du Struthof, les champs de bataille de Verdun, etc.

La Région favorise également l'accès à la culture et à la lecture à travers des partenariats d'envergure. Par exemple, un nouveau partenariat avec le festival des "Bibliothèques idéales" offre aux lycéens l'opportunité d'assister à des rencontres avec des auteurs et des artistes, ainsi que des débats autour de la littérature.

De nombreux autres parcours éducatifs d'excellence sont développés pour enrichir l'expérience des lycéens. Le projet "Rallye Inter-cultes", permet notamment aux lycéens de découvrir les religions à travers des visites de lieux de culte, favorisant ainsi la culture générale, la compréhension de l'autre, dans un cadre de promotion de la laïcité. Le renouvellement du partenariat avec la Villa Médicis — Académie de France à Rome — permet de valoriser l'excellence de la formation professionnelle par la culture pour 250 lycéens. Enfin, le programme éducatif "Simone Veil, la traversée du siècle", sensibilise les lycéens à l'émancipation des femmes et à la construction européenne.

Sur le plan environnemental, la Région anime la démarche « Lycée en Transition » afin d'accompagner les établissements dans la transition écologique via l'alimentation durable, la gestion écologique des bâtiments et des espaces extérieurs, la réduction et la valorisation des déchets, la gestion de la consommation d'eau et d'énergie et la promotion des mobilités douces.

Fonds européens : un bilan exemplaire en Région Grand Est

Depuis 2014, la Région Grand Est, en tant qu'autorité de gestion des fonds européens, a géré près de **2,2 milliards d'euros** (FEDER¹, FSE+², FTJ³, FEADER⁴ et Plan de Relance) confiés par l'Europe pour financer plus de **112 000 projets** concrets sur tous les territoires du Grand Est. Pour la nouvelle programmation, lancée en 2023 et se terminant en 2027, près de **1,15 milliard d'euros** sont à nouveau consacrés par l'Europe aux projets de nos territoires.

La **tournée des territoires 2024**, lancée par Alexandre CASSARO, Conseiller régional délégué aux fonds européens, permet de monter de nombreux exemples de ces **projets concrets implantés partout** et financés par les fonds européens : une brasserie, une boulangerie, un cinéma, une classe prépa pour des futurs acteurs, des logements chez Emmaüs, un parc expo, un équipement sportif, un pôle d'échange train-car-vélo... **une diversité de projets foisonnante !**

Pour un accompagnement en proximité, un **animateur fonds européen** est présent dans chacune des 12 Maisons de Région.

➤ FEADER : effort exceptionnel de la Région pour soutenir le monde agricole et rural

Le FEADER soutient des projets dans les secteurs agricole et forestier. Il contribue également à la gestion durable des ressources naturelles, à la préservation du climat et au renforcement de **l'attractivité des territoires ruraux** dans des domaines variés tels que le tourisme, la culture, le sport, l'amélioration du cadre de vie, les aménagements paysagers et les services à la population (commerces de proximité, périscolaires, espaces intergénérationnels...).

Depuis 2014, près de **110 000 projets ont été soutenus avec 936 millions d'euros d'aide de l'Europe (FEADER)**. C'est directement sur les territoires et au plus près des besoins :

- plus de 11 900 projets d'investissement dans les exploitations agricoles,
- plus de **3 700 projets d'installation de jeunes agriculteurs**,
- plus de **2 000 projets des territoires ruraux**.

Pour l'année 2023, les chiffres sont tout aussi exceptionnels : **2 274 projets** ont été soutenus, à hauteur de **57 millions d'euros d'aide FEADER**. Ce sont près de 6 projets par jour !

➤ FEDER/FSE : 1^{ère} Région française !

Le FEDER soutient l'innovation, le développement économique, la transition numérique et écologique, la culture, le tourisme, les territoires urbains et ruraux, notamment le Massif des Vosges. Quant au FSE, devenu le **FSE+**, il soutient les actions de formation, d'orientation, de réinsertion des jeunes en décrochage, et également l'économie sociale et solidaire. Autant de champs qui alimentent le **développement de nos territoires**.

Depuis 2014, **4 039 projets ont été soutenus avec 1,2 milliard d'euros d'aide de l'Europe**.

- Sur la programmation FEDER/FSE qui se termine, la Région Grand Est est la **1^{ère} Région française en termes de consommation** des fonds européens avec l'intégralité des fonds programmée et un très **faible taux d'erreur (0,74%)** lors des nombreux contrôles réalisés.
- Sur le démarrage du nouveau programme lancé en 2023, là encore la Région Grand Est un très bon élève avec un **taux de programmation de 23%** à ce jour (contre 1,3% moyenne UE).

¹ Fonds européen de développement régional

² Fonds social européen avec l'Initiative pour l'emploi des jeunes

³ Fonds pour une transition juste

⁴ Fonds européen agricole pour le développement rural

L'année 2023 a permis de soutenir :

- **522 projets** à hauteur de **240 millions d'euros d'aide UE** de la Politique de cohésion,
- 11 350 entreprises, 3 500 chercheurs,
- **18 300 ménages** qui ont désormais un logement avec une meilleure étiquette énergétique,
- 43 357 stagiaires, dont 35 184 chômeurs,
- **14 946 jeunes** qui ont obtenu un emploi.

En savoir plus sur les fonds européens en Grand Est sur <https://beeurope.grandest.fr/>